



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2015, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02037624

HAL Id: hceres-02037624

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037624>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Risques, organisations, santé

Établissement déposant : CUFR ALBI - Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) :/

La licence *Sciences humaines et sociales* (SHS) mention *Psychologie* est construite de manière progressive avec une première année généraliste et transversale au domaine des SHS (enseignements de géographie, histoire, psychologie et sociologie, et enseignements de méthodologie) et les deux années suivantes, en progression constante dans la spécialisation des différents domaines de la psychologie (cognitive, clinique, sociale et développementale). Elle est dispensée en formations initiale et continue. Deux parcours (que les étudiants peuvent choisir à partir du semestre 5) sont proposés : l'un centré sur la psychologie et l'autre ouvert aux métiers de l'éducation (pour accéder au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* 1er degré (MEEF)). La troisième année de licence est donc une année de spécialisation. Au semestre 6 est également proposé un stage préprofessionnel obligatoire pour tous de 100h.

Avis du comité d'experts

La licence *Sciences humaines et sociales* mention *Psychologie* propose une première année de licence (L1) généraliste et transversale aux domaines des SHS, avec une spécialisation progressive en L2 et L3. Elle permet donc l'acquisition de compétences allant du général au particulier. Si l'objectif du premier semestre pluridisciplinaire est de permettre les réorientations, il ne semble pas atteint puisque les réorientations du semestre 2 ne concernent qu'une dizaine d'étudiants entrants et sortants, avec peu ou pas de réorientations internes au domaine. Il faudrait peut-être réfléchir à la possibilité de recentrer les enseignements sur des domaines connexes de la psychologie (comme par exemple éthologie, sciences du langage, linguistique). Les enseignements transversaux de langue sont dispensés sur les cinq premiers semestres. Il est étonnant que la deuxième langue ait si peu de place dans la formation, le poids très faible de l'internationalisation dans la formation en est probablement la conséquence. La troisième année de licence est une année de spécialisation. Elle permet aux étudiants de choisir l'un des deux parcours : psychologie ou métiers de l'éducation. Au semestre 6 est également proposé un stage préprofessionnel obligatoire pour tous de 100h et quel que soit le parcours choisi. Peu d'éléments sont donnés sur la nature du stage obligatoire à faire et sur la suite de ce stage, en fonction du parcours choisi. On ne dispose d'aucune donnée sur les poursuites d'études qui pourraient correspondre à la formation. Au total, cinq Unités d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation sont proposées pendant le parcours de licence. Mais seule l'UE proposée en première année est obligatoire. Les UE de préprofessionnalisation en L2 (portefeuille de compétences) et L3 (comme par exemple technique de recherche d'emploi) restent optionnelles et sont choisies par un tout petit nombre d'étudiants. Il serait nécessaire qu'une UE obligatoire de préprofessionnalisation soit intégrée dans la formation à tous les niveaux. L'information professionnalisante doit se faire tout au long d'un cursus, un processus de socialisation qui devrait s'inscrire dans un temps relativement long. La prise de conscience de l'acquisition de compétences et du lien avec les UE proposées doit donc être développée et être plus lisible pour les étudiants.

La licence SHS mention *psychologie* a été ouverte sur les trois années de Licence à partir de 2005, avec une autonomie relative, par rapport à Toulouse, en raison du faible nombre d'enseignants-chercheurs (EC) directement nommés au Centre universitaire Jean-François Champollion (seulement 7 EC titulaires). Deux unités de recherche locales qui appartiennent à la même école doctorale (ED 326 - CLESCO : Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition) regroupent les enseignants dispensant cette formation : l'équipe TIME (Temps, Information, Mémoire, Ergonomie) et l'équipe PSEI (Psychologie, sociologie, éducation et insertion). Le lien entre recherche et formation aurait mérité d'être plus développé dans le dossier. On peut souligner une bonne participation des milieux socio-économiques, ciblée sur un ensemble de professionnels dans différents domaines de la psychologie. Des liens avec

les établissements hospitaliers, institutions à caractère sanitaire et social ou éducatif permettent aux étudiants de trouver des lieux de stage.

Sur 35 enseignants (hors Professeurs associés - PAST et professionnels), seuls sept sont titulaires et font partie du département Sciences humaines et sociales du CUFR. Trois PAST et un ensemble de professionnels sur des domaines diversifiés (cliniciens, ressources humaines, documentation...) dispensent les enseignements. Ainsi, l'équipe pédagogique locale est pluridisciplinaire dans le domaine de la psychologie (mais pas seulement) et permet aux étudiants d'avoir des connaissances à la fois théoriques et pratiques sur les métiers de la psychologie. Des réunions de l'équipe pédagogique seraient nécessaires et non pas simplement après les jurys pour discuter de la cohérence de la formation en regard des trois années de licence mais également en lien avec le devenir des étudiants licenciés (master). Pour l'heure ces réunions ne semblent qu'informelles hormis en conseil de département (regroupant les quatre disciplines SHS). La licence est pilotée par une équipe pédagogique qui s'appuie sur un conseil de perfectionnement. Par contre, on ne perçoit pas réellement ce pilotage avec l'appui du conseil de perfectionnement.

Les informations sur les effectifs et poursuites d'études restent très générales. On ne dispose d'aucune information concernant le recrutement en L1 (type de bac, origine sociale, boursier, formation continue). Si les abandons en cours de L1 sont faibles (en moyenne 5% sur les quatre dernières promotions), les échecs en fin de première année sont assez conséquents (50% en moyenne sur les quatre dernières promotions). Il faut observer que ce pourcentage d'échec se réduit pour les deux dernières promotions (40% en 2011-2012, 32% en 2012-2013). L'échec entre la L2 et la L3 est aussi conséquent, environ 42%. Au final, après diplomation L3, la grande majorité des diplômés ayant répondu à l'enquête (75%), déclare être entrée en master. Il faut regretter que le dossier ne produise pas d'information sur le type de mention et sur la localisation géographique des types de master intégrés par les étudiants à la fin de la L3 psychologie.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche pourrait faire l'objet d'une description plus précise du lien recherche/formation.
Place de la professionnalisation	Le travail de préprofessionnalisation engagé en première année devrait se poursuivre de manière obligatoire en L2 et L3. En semestre 6, le stage obligatoire de 100h est cependant un bon outil de professionnalisation.
Place des projets et stages	La licence ne propose pas de projet tutoré et n'existe qu'un seul stage obligatoire en S6. On ne perçoit pas d'articulation entre ce stage et l'orientation de fin de licence.
Place de l'international	Un poids trop faible est donné à l'international. Il conviendrait repenser la formation au niveau des langues vivantes.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Il faudrait repenser les réorientations possibles en L1 et mettre en place un dispositif de mise à niveau. On perçoit les entrées directes en L après une formation post bac, mais on n'a pas d'éléments sur les sortants avant diplomation en L3. Les outils de pilotage sont à améliorer.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Des travaux collectifs sont privilégiés en S1 et S2 de L1, mais pas en L2, ni L3. Il n'y a pas d'informations sur les pratiques de l'oral. Un dispositif de promotion de l'usage des outils numériques (C2i) est mis en place. L'usage de la plateforme Moodle reste cependant encore insuffisant.
Evaluation des étudiants	Les évaluations principales sont des dossiers, des présentations orales, en privilégiant les contrôles continus. Il serait nécessaire qu'une correspondance plus précise entre nature des enseignements et évaluations soit présentée.
Suivi de l'acquisition des compétences	En S3, une UE « portefeuille de compétences » est proposée mais elle est non obligatoire. Il faudrait développer le lien entre la nature des enseignements et les compétences acquises.

Suivi des diplômés	Enquête à 30 mois et 6 mois. Le taux de réponse pour les L3 est d'environ 70%. De nombreux étudiants poursuivent leurs études en master mais on n'a pas de données sur le type de master choisi et leur localisation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est situé au niveau du domaine des SHS, il n'est pas spécifique à la mention psychologie.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Place satisfaisante de la professionnalisation dans la formation au niveau transversal et local.
- Stage obligatoire en S6 pour tous les étudiants (quel que soit le parcours choisi).
- Dispositif d'accueil et d'intégration des primo-entrants qui peut néanmoins se renforcer sur le disciplinaire.

Points faibles :

- Des enseignements dispensés insuffisamment en lien avec les compétences visées.
- Alors que les débouchés de la licence sont principalement des poursuites d'étude en M1, les liens avec les masters ne sont pas renseignés.
- Données d'insertion insuffisantes pour le pilotage.
- Présentation des outils de pilotage assez formelle avec un dossier et des annexes trop partiellement renseignés.

Conclusions :

Il serait souhaitable de retravailler les liens entre compétences acquises et formation, au niveau L, ce qui permettrait de rendre plus aisée l'orientation des étudiants en master 1.

Le lien entre la formation et la recherche est manquant alors qu'il est difficile de dissocier à l'université la recherche des enseignements. La formation pourrait également mettre en place des dispositifs orientés vers l'apprentissage ou le renforcement des langues vivantes (anglais, espagnol, italien...) et par là même développer une formation plus orientée vers l'international.

Observations de l'établissement

Fiche Observations

Champ de formation : Risques, Organisations, Santé

Domaine : Sciences Humaines et sociales

Mention évaluée et niveau : Licence Psychologie

Etablissement : Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion

Responsable de la formation : Marie-Françoise VALAX

Titre et page concernés	Observations :
<p>Avis du comité d'experts, p.3, §1 « Les enseignements transversaux de langue comme par exemple l'anglais ne sont dispensés qu'en deuxième année sur les deux semestres. »</p> <p>et aussi : Eléments spécifiques à la mention p.4- Place de l'international « Il conviendrait de repenser la formation au niveau des langues vivantes »</p> <p>et enfin Conclusion, p.5 La formation pourrait également mettre en place des dispositifs orientés vers l'apprentissage ou le renforcement des langues vivantes ... »</p>	<p>Les enseignements transversaux de langue sont obligatoires sur les 5 premiers semestres, pour un total de 20 crédits.</p> <p>cf. Annexe « Liste des UE », intitulé « Langues Vivantes pour Non Spécialistes (LVNS1) »</p> <p>A noter par ailleurs que le dossier omet de signaler que les étudiants peuvent suivre des enseignements d'une seconde langue vivante pour non spécialistes dans le cadre des UE d'ouverture.</p>
<p>Avis du comité d'experts, p.3, §1 « Au total cinq unités d'enseignement de préprofessionnalisation sont proposées pendant les parcours de Licence. Mais seule l'UE proposée en première année est obligatoire. [...] Il serait nécessaire qu'une UE obligatoire de préprofessionnalisation soit intégrée à la formation à tous les niveaux. ...</p>	<p>Les 5 UE évoquées se rapportent au point (a) de la section II « Place de la professionnalisation » de la partie C « Bilan et autoévaluation spécifiques » qui fait référence aux actions transversales de professionnalisation. Les actions de préprofessionnalisation propres à la mention sont explicitées dans le point (b) (p. 16-17 du dossier) et reprises ci-dessous :</p> <p>« Au sein de la formation, la professionnalisation est abordée en entrée et en sortie. En entrée, parce que les étudiants entrants viennent majoritairement chercher un métier alors que la formation est structurée par les grands domaines de recherche de la psychologie, il s'agit d'amener les étudiants à faire le passage de la pratique à la discipline scientifique. En sortie, il s'agit de revenir à la pratique pour</p>

	<p>aider l'orientation professionnelle des étudiants qui décidera de leur choix de Master notamment. <i>[vient ensuite le détail en S2, S5 et S6]</i></p> <p>De plus, en L2, les métiers de la psychologie sont abordés dans les UE Options de psychologie (PSY40) et notamment dans la « journée Interprofessionnelle » dans laquelle les étudiants en formation soins infirmiers, éducateurs, assistants sociaux, psychologie croisent leur regard sur les situations professionnelles. De même, une réunion de présentation des Masters et Licences pro en L2 et L3 est organisée chaque année.</p>
<p>Avis du comité d'experts, p.3, §2</p> <p>« Le dossier ne présente pas d'information sur le lien entre recherche et formation ... »</p> <p>et aussi</p> <p>Eléments spécifiques à la mention p.4 - Place de la recherche : « La place de la recherche est très limitée et il n'y a pas de description précise du lien recherche/formation »</p> <p>et enfin</p> <p>p.5- Conclusions « Le lien entre la formation et la recherche est manquant [...] »</p>	<p>Cf. page 15 du dossier : Partie C. Bilan et autoévaluation spécifiques Section I. Place de la recherche :</p> <p>« La Licence de psychologie est conçue comme une formation à la recherche et par la recherche.</p> <p>Tout d'abord l'ensemble des enseignements disciplinaires de CM et TD s'appuie sur des résultats d'études empiriques.</p> <p>Ensuite le semestre 2 de la L1 est centré sur l'initiation à la psychologie scientifique : ... <i>[détail des UE concernées]</i></p> <p>Enfin les années suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prolongement des UE de méthodologie de recherche en L2 et de statistiques en L2 et L3 - Une partie d'UE qui, centrée sur les techniques du psychologue, aborde les plans d'expérience - Une UE d'ouverture « assistance scientifique » visant à faire participer des étudiants volontaires aux recherches en cours des équipes de recherche locales. - Une UE de stage préprofessionnel qui peut être réalisée dans un laboratoire de recherche d'un autre établissement. »
<p>Eléments spécifiques à la mention p.4- Place des projets et stages :</p> <p>« La licence ne propose pas de projets tutorés et n'existe qu'un seul stage obligatoire en S6 »</p>	<p>Projets tutorés : la Licence de psychologie ne propose pas de projets tutorés proprement dit au sens où nous ne faisons pas appel à des commanditaires extérieurs. Toutefois les Travaux d'Etudes et de Recherche (TER) de première année et l'UE de méthodologie de recherche de L2 fonctionnent comme un projet, avec une commande de livrable « professionnel », un travail d'étudiants en autonomie, et une soutenance orale du projet devant un public plus ou moins large. Ainsi, près de 15 crédits sont accordés à ce type de modalité pédagogique.</p> <p>Stage : il n'existe en effet qu'un stage obligatoire de 100h en S6. Toutefois les étudiants ont la possibilité de réaliser 3 stages de 50h chacun dans le cadre des UE d'ouverture. En 2013-2014, 79 étudiants se sont inscrits dans ce type d'UE, soit environ trois fois plus que l'année précédente.</p>
<p>Avis du comité d'experts, p.4, dernier paragraphe</p> <p>« Les échecs en fin de première année sont assez conséquents [...]. Il faut observer que ce pourcentage d'échec se réduit [...]. L'échec entre la L2 et la L3 ... »</p>	<p>Le terme « échec » n'est pas utilisé dans le dossier car il n'est pas tout à fait approprié aux indicateurs présentés.</p> <p>Les termes utilisés sont « Admis » ou « Refusés ». Le groupe des « Refusés » (complémentaire à celui des « Admis ») comprend certes les échecs, mais aussi les absences, les abandons et réorientations (notamment pour réussite à un concours) en cours d'année. De plus le groupe des « Refusés » en L3, comprend aussi les étudiants à statut spécifique (personnes à handicap, sportifs de hauts niveaux, salariés, etc.) qui étalent leurs inscriptions pédagogiques sur plus de 3 ans.</p>

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'Etablissement :


